



Titre de la formation :

Gérer un budget et assurer la comptabilité d'une association

*Satisfaction
stagiaires 2019
4.31/5*

Personnes concernées :

Cette formation s'adresse aux acteurs associatifs bénévoles ou salariés dans le champ sportif de plus de 16 ans en charge de la gestion financière ou comptable de la structure

Prérequis

Aucun

Les objectifs :

L'objectif du module *Gérer un budget et assurer la comptabilité d'une association* permet aux bénévoles et salariés du secteur associatif sportif d'être formés sur les spécificités de la comptabilité associative afin de pouvoir réaliser ou faire le suivi de la gestion comptable de leur association sportive.

Le contenu de la formation :

A quoi sert une comptabilité ?

- *Ce que dit la loi*

L'enregistrement de la comptabilité

- *Les 2 méthodes comptables : trésorerie et engagement*
- *Les obligations comptables*
- *Le plan comptable*



- *Le bilan*
- *Le compte de résultats*
- *La présentation*

L'établissement des comptes annuels

- *Les opérations d'inventaires*
- *Le bénévolat*
- *Les fonds dédiés*
- *Compte de résultats et bilan*

L'élaboration d'un budget

- *Les charges fixes*
- *Les charges variables*
- *Les produits*
- *Conseils*

Exercices pratiques

La méthode pédagogique :

- Ce module de formation est validé par la délivrance du CDOS Var d'une attestation de formation aux participants qui auront suivi avec assiduité la totalité de la formation.
- La formation est animée par un expert-comptable professionnel accrédité par le CDOS du Var.
- Le module sera animé de manière interactive avec une vidéo-projection et beaucoup d'échanges. Des ateliers pratiques seront aussi mis en place.
- Il sera fourni pour chaque module des documents supports.

Le déroulement de la formation :

- Durée d'une journée de formation : de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00
- Lieu : Maison des Sports – 133 avenue Général Brosset – 83000 TOULON
- Nombre de stagiaires maximum : 15
- Coût pédagogique : 320.00 € pour les stagiaires bénéficiant d'une prise en charge
80.00€ pour les stagiaires ne bénéficiant d'aucune prise en charge

Suivi et évaluation :

- Le stagiaire signe une feuille de présence pour chaque ½ journée de formation
- Chaque stagiaire reçoit une attestation de formation.
- Chaque module donne lieu à une évaluation grâce aux exercices pratiques mis en place.

Accessibilité :

Possible à tous type de handicap avec un accompagnement spécifique



Comité Départemental Olympique et Sportif du Var

Maison Départementale des Sports du Var - 133 boulevard Général Brosset 83200 Toulon

Tel : 04 94 46 01 92 - Email : acdoss@cdos83.fr - www.cdos83.fr

N° OF : 93 83 04 053 83 (Ne vaut pas agrément de l'Etat)



Délai d'accès :

Inscription possible à J-2 (avec demande d'accompagnement spécifique J-15)

Formateur :

Camille ROYERE, expert-comptable

Alexis DELPHIN, comptable

**Comité Départemental Olympique et Sportif du Var**

Maison Départementale des Sports du Var - 133 boulevard Général Brosset 83200 Toulon

Tel : 04 94 46 01 92 - Email : acdoss@cdos83.fr - www.cdos83.fr

N° OF : 93 83 04 053 83 (Ne vaut pas agrément de l'Etat)

